

Jaillans, le 21/04/2021.

Chères Adhérentes, Chers Adhérents,

Nous espérons que vous allez tous bien ainsi que vos familles et nous nous excusons du peu de communication ces derniers temps.

Les mesures gouvernementales d'octobre dernier ont marqué un nouveau coup d'arrêt à l'ensemble des activités.

L'association a eu recours au chômage partiel pour les animateurs sous contrat. Ce dispositif d'état permet de sauvegarder les structures associatives lourdement impactées par cette crise et de maintenir au mieux les emplois existants.

Cependant, cette mesure a des répercussions économiques sur la structure et ses salariés.

Impuissante face à la chute brutale de son activité, l'association a accusé le coup.

Elle s'est concentrée sur l'organisation des accueils de loisirs et les actions liées à la parentalité autorisées.

En janvier, une lueur d'espoir nous a conduit à reconduire les activités loisirs enfants laissant présager l'assouplissement des mesures pour les activités adultes.

C'était sans compter des nouvelles restrictions gouvernementales interdisant une nouvelle fois toutes activités sportives. Cette instabilité génère des inquiétudes et épuise les équipes de bénévoles et de salariés. La mise en œuvre du projet associatif est mise à mal créant des incertitudes sur l'avenir de l'association.

Malgré tout, notre volonté n'a pas failli. Et aujourd'hui, les bonnes nouvelles nous font tous du bien.

Le Conseil d'Administration vous informe des mesures prises afin de compenser au mieux les impacts subits par les participants.

1ère mesure :

Nous pouvons, à compter du 3 mai, organiser nos activités loisirs en extérieur, sans limite du nombre de participants et sans prescription médicale. Pour cela, nous sommes obligés de vous accueillir sur une installation de plein air municipale.

En raison du couvre-feu, nous avons réorganisé le planning des activités. Nous pensons que celui-ci peut évoluer selon les annonces gouvernementales. Les éventuelles modifications vous seront transmises par votre animateur.

Cette organisation est soumise aux caprices de la météo. En cas de pluie, l'activité concernée sera annulée.

2e mesure :

Nous prolongeons la pratique des activités au-delà de la période initialement prévue jusqu'au 10/07/2021 (sous réserve de la disponibilité des intervenants techniques).

3e mesure :

Dans une continuité de la mesure précédente, la saison 2021-2022 débutera de manière anticipée.

4e mesure :

Comme pour la rentrée précédente, le Conseil d'Administration reconduit la réduction de 20€ aux participants 2020-2021 pour toute réinscription pour la saison 2021-2022.

5e mesure :

Nous vous proposons de transformer partiellement votre cotisation 2020-2021 en un don défiscalisé. Le montant déclaré sous forme de don est lié à la période de suspension des activités loisirs. Cette mesure s'applique uniquement pour les règlements effectués par espèces ou chèque bancaire.

Le Conseil d'administration fixe le montant pour les activités suivantes :

- Danse, Hip Hop, Judo, Cross Training, Pilates, Fit Dance, Yoga, Gym douce : 75€
- APA, Théâtre : 127€
- Dessin : 157€
- Taekwondo : 93€

Vous pouvez dès à présent demander le formulaire CERFA relatif aux dons afin de bénéficier d'une réduction de 66 % sur le montant de votre don pour la saison 2020/2021.

Vous avez jusqu'au 15 mai 2021 pour faire cette demande à l'adresse suivante et nous vous l'enverrons par retour de mail : relaisfamille26@wanadoo.fr

Vous l'aurez compris, à travers toutes ces mesures, le Conseil d'Administration souhaite apporter une réponse globale afin de limiter les préjudices liés à cette crise sanitaire, tant pour les participants que pour l'association.

Nous restons à votre écoute.

Nous profitons de ce message pour vous remercier de votre patience et de votre soutien.

Bien à vous,

Le Conseil d'Administration.

Activités Adultes	Intervenants	Jours	Horaires	Lieux
Fit Dance	Amandine-Sabrina	Vendredi	17h45-18h45	Complexe sportif Jaillans
Cross Training	Elisa	Lundi Mercredi	18h00-18h45 18h00-18h45	Complexe sportif Jaillans Complexe sportif Jaillans
Gym Douce	Geneviève	Mardi	8h45-9h45 17h30-18h30	Complexe sportif Jaillans Espace vert à côté de la salle des fêtes de la Baume d'Hostun
Pilates	Andréa	Mardi	17h45 à 18h45	Complexe sportif Jaillans
Yoga	Armand	Mercredi	17h30-18h45	Ecole Hostun
APA	Ghislain	Jeudi	10h30-12h00	Complexe sportif Jaillans (reprise le 20/05)
Taekwondo	Sébastien	Pas de reprise possible tant qu'il y aura le couvre-feu		

Activités Enfants	Intervenants	Jours	Horaires	Lieux
Kid O'Baby	Delphine	Mardi Jeudi	9h45-10h30 9h30-10h15	Complexe sportif Jaillans Complexe sportif Jaillans
Baby Hand	Natacha	Mardi	17h00-17h45	Complexe sportif Jaillans
Théâtre	Alain	Mercredi	14h-15h30	Complexe sportif Jaillans
Danse	Delphine	Mercredi	15h45-16h45 16h45-17h45	Complexe sportif Jaillans
Dessin	Laurence	Mercredi	16h45 à 18h15	Complexe sportif Jaillans
Hip Hop	Sandrine	Jeudi	17h15-18h15	Espace vert à côté de la salle des fêtes de la Baume d'Hostun
Judo	Marcelline	Jeudi	16h30-18h30	Complexe sportif Jaillans